

Inscriptions à l'école pour l'année scolaire

2022 /2023 RPI Montcaret/St-Seurin

Madame, Monsieur,

Les parents souhaitant inscrire leur enfant en petite section (**nés en 2019**) pour l'année scolaire 2022/2023 devront suivre les démarches suivantes :

- 1) Obtenir un certificat d'inscription à la mairie de domiciliation. Pièces à fournir : livret de famille et carnet de santé (vaccin DT POLIO obligatoire).
- 2) Prendre contact avec le directeur de l'école pour un rendez-vous.

Pour les parents des enfants nés en 2020 (élèves de toute petite section), prendre contact avec le directeur dans un premier temps : nous établirons une liste d'attente car leur inscription se fait dans la limite des places disponibles et en cohérence avec les projets de classe. Il est tout à fait possible qu'aucun élève ne soit accueilli en tps à la rentrée de septembre 2022. Il n'y aura pas d'inscriptions en tps en cours d'année scolaire 2022/2023.

Ne tardez à effectuer ces démarches et tenez au courant les personnes de votre entourage éventuellement concernées.

Le directeur – Eric VALUE - 05 53 58 68 58

Mail : ce02408431@ac-bordeaux.fr